

L'an deux mil dix-huit et le quatorze septembre à vingt heures trente le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni dans la salle habituelle, sous la présidence de Monsieur VERRON Frédéric.

Présents : Mesdames COSTA, LEGAUT, HOTTE, GIROD.

Messieurs TASSAN-ZANIN, VERRON, PERRAUD, CROZY, SARETTA, BERTRAND, PRAVAZ, GARCIA.

Excusées : Madame VIGNE et Madame MARTHOUD qui a donné pouvoir à Monsieur GARCIA

Secrétaire de séance : Monsieur PRAVAZ Guillaume

I. Intervention de Mme Marie-Claire BARBIER et Monsieur Gaston ARTHAUD BERTHET :

Les deux conseillers Départementaux référents pour notre territoire se présentent au Conseil Municipal :

Après un tour de table, ils exposent leurs diverses activités au sein du Conseil Départemental, illustrant leur propos avec une série de diapositives. Après un échange fructueux nous partageons un verre de l'amitié en les remerciant pour leurs engagements.

.....

II. Délibérations

1. Poste d'adjoint :

Cette délibération est reportée au prochain Conseil Municipal.

2. Cession d'un terrain lieu-dit la Corse :

Le Conseil Municipal se déclare favorable à la cession d'une bande de terrain du domaine privé de la commune, lieudit la Corse d'une surface de quelques dizaines de mètres carrés qui ne sont d'aucune utilité : Le prix proposé (3600 €) est accepté par le riverain acheteur, et l'acte sera régularisé après la division parcellaire qui est commandé auprès du géomètre habituel de la commune.

3. Création d'un poste d'adjoint technique pour l'école :

En vue du départ à la retraite de Madame TASSAN et de ce fait de la redistribution des divers postes parmi les agents municipaux affectés à l'école, il s'avère que pour le bon fonctionnement d'une part du service de la cantine et d'autre part de la partie ménage de l'ensemble de l'école, il est nécessaire de créer un nouveau poste d'adjoint technique d'une durée de travail hebdomadaire de 14.27 heures annualisées. La décision est prise -à l'unanimité- de créer ce poste.

4. Local commercial Bar Tabac :

En vue de la prochaine cession du fonds de commerce, qui sera suivie de l'installation d'un nouveau locataire de ce local appartenant à la commune, deux délibérations sont prises à l'unanimité :

- La 1^{ère} autorisant l'avenant au bail commercial qui englobera désormais le 1^{er} étage et une nouvelle activité « point chaud », le tout avec une augmentation corrélative du loyer actuel.
- La seconde pour autoriser l'extension prévue sur la terrasse d'accès au commerce, avec mandat au Maire afin de déposer le permis de construire au nom de la commune.

5. Travaux supplémentaires sur le parking de la Mairie/salle des fêtes

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le principe du paiement d'une facture d'un montant de 3 468 € TTC, suite à la découverte de fragilités d'une canalisation d'eau privée et ancienne ; conduite qui devra être détournée et partiellement refaite à neuf, afin d'éviter tout écrasement ultérieur. Il est décidé que la mairie réclamera le remboursement de la moitié de cette facture à charge de l'association regroupant les riverains bénéficiant gratuitement de cette source privative.

6. Demande de subvention

Le Conseil Municipal mandate le Maire, à l'unanimité, pour les demandes de financements apparaissant possibles (Fonds départementaux), pour les projets en cours ; notamment le coût possible des plaques qui seront installées après la numérotation prochaine de toutes les voies et rues de notre commune.

.....

III. Questions diverses

1. Points des travaux

Mrs GARCIA et TASSAN informent le Conseil de l'avancement des divers chantiers en cours : Parking de la Mairie-salle des Fêtes, Eglise, sécurisation aux 4 chemins, numérotation des rues etc....

2. Commémoration centenaire Armistice de 1918

Monsieur le Maire rapporte l'avancement du projet de manifestations spécifiques des 10 et 11 novembre prochain (et qui feront l'objet d'information dans les prochains flash info).

3. Informations diverses et repas des Aînés

Le point est fait des rencontres suivies entre Monsieur le Maire, la CCY et le gérant du camping, les chasseurs etc...

Le repas des Aînés sera servi dimanche 23 septembre à la salle Jean-Pierre LOVISA, par certains élus et membres du personnel.

4. Fréquentation du Tunnel du Chat et de la galerie

Monsieur le Maire rend compte des échanges intervenus lors d'une récente réunion en Préfecture, entre les responsables départementaux des routes et les élus des communes concernées dont la nôtre :

La fréquentation du tunnel par les poids lourds et autocars s'avère légèrement inférieure aux prévisions (150 par jour), et peu d'infractions ont été relevées depuis la réouverture en novembre 2017.

Les élus expriment à nouveau leur souci que ces contrôles restent constants et le plus stricts possibles, afin d'éviter le retour de mauvaises habitudes

Quant à la galerie de sécurité elle « voit passer » en moyenne 150 cyclistes par jour ; ce qui est encourageant ; alors même que subsistent quelques problèmes techniques (sécurité côté Bourdeau, infiltrations d'eau, signalisation à améliorer etc...)

La séance est levée à 23h40

Prochaines réunions du Conseil Municipal ; les vendredis 12/10, 16/11, 21/12, toujours à 20h30.